

# Conditions Générales de Vente des Services de la SARLU RESTOPROCONSULTING FORMATIONS (RPCF)

Version applicable pour tous les contrats conclus à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2023

## Article 1. Désignation du vendeur

La SARL RESTOPROCONSULTING FORMATIONS (*Ci-après* « **SARL RPCF** ») est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Bordeaux sous le numéro 832 365 019 00021 depuis le 04 octobre 2017. Son siège social est situé au 11, Rue Galin, 33100 BORDEAUX.

**La SARL RPCF développe principalement une activité de formation, d'accompagnement et de conseil, destinée aux professionnels et acteurs du secteur de la restauration et de l'alimentation.** Elle propose ainsi à ses clients différents services, définis à l'article 3 ci-après et *ci-après désignés* « *les Services* », notamment destinés à leur permettre d'améliorer le développement de leur activité professionnelle, dans le respect de la réglementation sanitaire, par le biais de formations à une méthode pédagogique innovante.

**Les services proposés par la SARL RPCF sont exclusivement destinés à des PROFESSIONNELS**, entendus comme toutes personnes physiques ou morales, publiques ou privées, agissant à des fins entrant dans le cadre de leur activité commerciale, industrielle, artisanale, libérale ou agricole, y compris lorsqu'elles agissent au nom ou pour le compte d'un autre professionnel. (art. liminaire du Code de la Consommation) – *ci-après désignés* « *le(s) Client(s)* »

**Les dispositions du code de la Consommation ne sont donc pas applicables aux contrats conclus entre la SARL RPCF et ses Clients.**

## Article 2. Dispositions générales relatives aux présentes conditions générales de vente (ci-après, « CGV »)

Les CGV sont applicables à toute commande ou vente de Services proposées par la SARL RPCF.

Les présentes CGV constituent, avec le bon de commande signé par le Client, les documents contractuels opposables aux parties, à l'exclusion de tous autres documents, présentations sur Internet, prospectus, catalogues, mailings promotionnels, annonces de presse, ou photographies des prestations qui n'ont qu'une valeur indicative.

Les CGV sont mises à la disposition de tout intéressé sur le site <https://restoproconsult-formations.com> où elles sont directement consultables, et peuvent également être communiquées à quiconque sur simple demande par téléphone, courrier électronique ou courrier postal.

Les CGV sont opposables au Client qui reconnaît en avoir eu connaissance et les avoir acceptées **avant** de passer commande :

- Que ce soit lors de la signature du Bon de commande, le Client retourne également un exemplaire daté et signé des CGV applicables au jour de la confirmation de sa commande ;
- Ou que ce soit lors d'un processus de commande en ligne, au cours duquel le Client doit impérativement lire et accepter les CGV avant de valider sa commande.

Toute condition contraire posée par le Client sera donc, à défaut d'acceptation préalable et expresse de la SARL RPCF, inopposable à cette dernière, quel que soit le moment où elle aura pu être portée à sa connaissance.

La SARL RPCF se réserve la faculté de modifier ses CGV à tout moment. En cas de modification des CGV, **les CGV applicables sont celles en vigueur à la date de la commande.**

La nullité d'une clause contractuelle n'entraîne pas la nullité des CGV dans leur totalité sauf s'il s'agit d'une clause impulsive et déterminante ayant amené l'une des parties à conclure le contrat de vente, ce que le bon de commande devra permettre d'établir expressément, et sans ambiguïté.

Le fait que la SARL RPCF ne se prévale pas à un moment donné de l'une quelconque des présentes conditions générales de vente, ne peut être interprété comme valant renonciation à se prévaloir ultérieurement ces conditions.

L'inapplication temporaire ou permanente d'une ou plusieurs clauses des CGV par la SARL RPCF ne saurait non plus valoir renonciation de sa part aux autres clauses des CGV qui continuent à produire leurs effets.

### **Article 3. Les Services proposés par la SARL RPCF**

La SARL RPCF propose à ses Clients différents types de Services relevant de son activité, telle que définie à l'article 1 des présentes CGV.

**Les Services proposés par la SARL RPCF, et soumis aux présentes CGV, relèvent de trois types de prestations spécifiques :**

1) **L'accompagnement des clients Professionnels dans les étapes clé de leur activité professionnelle** (ci-après les « **Services de type 1** »)

Les prestations d'accompagnement des clients Professionnels proposées peuvent concerner :

- L'accompagnement personnalisé à distance, dans le cadre d'un projet de création, ou de reprise d'un commerce alimentaire de restauration (« PARAD »), pour une durée d'1 an ;
- **L'accompagnement personnalisé destiné à optimiser le respect des règles d'hygiène dans le cadre de leur activité de restauration, pour une durée d'1 à 3 ans ;**
- L'accompagnement personnalisé destiné aux entreprises en difficulté, pour une durée de 2 ans ;

Ces différentes formules de prestations intègrent généralement la réalisation d'un **audit préliminaire**, le plus souvent au siège de l'activité du client, destiné à assurer la **collecte d'informations** propres au fonctionnement de son activité, comme à la **détermination de ses besoins en formations, adaptations et/ou correctifs à lui apporter**.

Une fois les besoins du Client identifiés, la SARL RPCF lui délivre des **conseils et des formations adaptées, contrôle régulièrement l'avancée de ses progrès**, et **l'accompagne parfois même, au besoin, au siège de son activité**, pour affronter les étapes clés du développement de son activité.

La SARL RPCF garantit en outre au Client un **accès à son site Internet, et à son Intranet dédié**, lui permettant de suivre le bon déroulement du programme d'accompagnement souscrit, et lui assure de sa plus grande disponibilité par la mise à disposition d'une **ligne téléphonique dédiée (Hot line)**, comme au cours des rencontres physiques, d'une tablette tactile qui lui permet de profiter de la totalité des fonctionnalités de la formation dispensée par la SARL RPCF.

**Le détail exhaustif du contenu des prestations des d'accompagnement proposées par la SARL RPCF est présenté, pour chacune des formules proposées, sur son site Internet, à l'adresse <http://restoproconsult-formations.com>.**

2) **Les commandes de prestations de services spécifiques et ponctuelles** (ci-après les « **Services de type 2** »)

La SARL RPCF propose également à ses clients des missions d'intervention spécifiques et ponctuelles, comme l'organisation de conférences, ou de formations, sur des questions précises,

parfois également destinées à l'utilisation de matériels culinaires performants de marques reconnues.

### 3) **Les formations courtes** (ci-après les « **Services de type 3** »)

La SARL RPCF propose également à ses clients tout un catalogue de **formations partiellement dématérialisées accessibles sur son Intranet**, en matière d'art culinaire et/ou d'hygiène et sécurité alimentaire.

Ces Formations sont organisées et structurées autour de différents domaines d'intervention tels que présentés sur son catalogue de vente en ligne, à l'adresse <http://restoproconsult-formations.com>.

Selon le type de Formation choisie, le Client bénéficie toujours *a minima* d'une séance de formation « physique », qui se déroule au lieu et date convenus avec la SARL RPCF. Les autres séances de formation se déroulent sous forme dématérialisée.

La SARL RPCF met à la disposition de son Client des supports de formation en format papier, remis au cours des séances de formation physiques.

Les autres supports de formation sont communiqués sous forme dématérialisée, au moyen d'un lien de téléchargement mis à la disposition du Client sur l'espace Intranet auquel il a accès.

La SARL RPCF garantit ici encore au Client un **accès à son site Internet, et à son Intranet dédié**, lui permettant de suivre le bon déroulement de sa formation, et lui assure de la mise à disposition, au cours de leurs rencontres physiques, d'une tablette tactile qui lui permet de profiter de la totalité des fonctionnalités de la formation dispensée par la SARL RPCF.

Cette interface tactile permet notamment entre les parties la réalisation d'interactions nécessaires à la poursuite du processus de formation, et de faire évoluer la teneur des contenus mis à la disposition du Client, au fur et à mesure de l'avancement de la formation commandée.

**En toute hypothèse, les Services commandés par le Client sont présentés et décrits avec précision sur le site <https://restoproconsult-formations.com>, comme sur les brochures, flyers et autre support papier de présentation édités par la SARL RPCF (ci-après dénommés tous ensemble « les Propositions commerciales RPCF »).**

**Ils sont enfin systématiquement présentés et décrits une dernière fois sur le bon de commande lui-même, qui en rappelle les caractéristiques.**

S'agissant des commandes en ligne des Services de type 3, elles sont soumises, au-delà des présentes CGV, au respect des [Conditions Générales d'Utilisation](#) également mises en ligne sur le Site.

## **Article 4. Prix**

Les prix de vente sont indiqués sur chaque Proposition commerciale RPCF, comme également sur le bon de commande, pour chacun des Services proposés, en euros hors taxe (HT), et toutes taxes comprises (TTC). Les prix TTC sont établis sur la base des taux de TVA en vigueur à la date de l'établissement du bon de commande. Toute variation éventuelle de ces taux de TVA sera répercutée sur les prix au jour de la facturation effective de la commande.

Le prix de vente des Services proposés sont ceux en vigueur au jour de la commande, tels que précisés sur le bon de commande.

Si l'exécution du contrat le nécessite, la SARL RPCF sera amenée à facturer d'éventuels frais de déplacement et/ou de livraison. Une évaluation précise et quantifiée de ces frais est incluse dans les

Propositions commerciales RPCF ou les propositions tarifaires proposées, et à nouveau rappelée dans le bon de commande.

Il est précisé qu'au titre des frais de déplacement, la SARL RPCF applique le barème tarifaire suivant :

<b>Distance à parcourir jusqu'au siège de l'activité du Client (France métropolitaine uniquement)</b>	<b>Prix HT</b>	<b>Prix TTC à titre indicatif, pour une TVA à 20 %</b>
<b>Jusqu'à 20 km</b>	<b>Gratuit</b>	<b>Gratuit</b>
Entre 21 et 50 km	60,00 €	72,00 €
Entre 51 et 100 km	130,00 €	156,00 €
Entre 101 et 300 km	370,00 €	444,00 €
Au-delà de 300 km	600,00 €	720,00 €
Destination autres pays UE ou étranger	<i>Sur devis uniquement</i>	

En revanche, les prix indiqués n'intègrent pas les éventuels frais annexes susceptibles de demeurer à la charge du Client, (par exemple : frais de transports, de repas, etc).

La SARL RPCF se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment, tout en garantissant au Client l'application du prix en vigueur au jour de la commande.

En tant que Proposition commerciale définitive, le bon de commande établi fait foi jusqu'à son acceptation, dans le délai de validité du bon de commande.

## **Article 5. Offres**

### **Article 5-1. Commande des Services de Types 1 et 2 :**

Pour passer commande, le Client expose son besoin à la SARL RPCF qui établit une Offre (bon de commande ou proposition tarifaire) récapitulant les services sur lesquels portera le contrat.

Les bons de commande et proposition tarifaire (ci-après « Offres ») sont valables pour la durée mentionnée sur l'Offre soumise au Client pour accord.

### **Article 5-2. Commande des Services de Type 3 :**

Pour passer commande, le Client sélectionne un programme de Formations proposé sur le Site, et suit le processus de commande en ligne qui lui est proposé.

Les propositions tarifaires des Services de Type 3 sont valables pour toute la durée de leur mise en ligne sur le Site.

## **Article 6. Commande**

### **Article 7-1. Commande des Services de Types 1 et 2 :**

C'est l'acceptation de l'Offre par le Client, par sa signature, et celle d'un exemplaire des présentes CGV, qui emporte la conclusion du contrat.

Toute modification de commande par le Client après confirmation de sa commande est soumise à l'acceptation de la SARL RPCF, en ce qu'elle nécessite la souscription d'un avenant signé des deux parties.

### **Article 7-2. Commande des Services de Type 3 :**

Pour passer commande, le Client, après avoir rempli son panier virtuel en indiquant les formules de services sélectionnés et les quantités souhaitées, termine et valide sa commande et fournit les informations relatives à l'adresse de facturation et au mode de paiement.

#### **7.2.1 Étapes de conclusion du contrat**

Pour passer commande, le Client, indique la/les formule(s) de services qu'il sélectionne, dans les quantités souhaitées, dans son panier virtuel.

Après avoir rempli son panier, le Client termine et valide sa commande, puis fournit les informations relatives à la livraison et au mode de paiement.

Le Client effectue le règlement de sa commande en ligne, par carte bancaire au moyen d'un paiement sécurisé.

#### **7.2.2 Sélection des formules et constitution du panier**

Il suffit de sélectionner les services de votre choix, en indiquant la quantité choisie ; les prestations sélectionnées sont regroupées sous la forme d'un panier virtuel.

Pour sélectionner l'article de votre choix, il suffit de l'« Ajouter au panier ».

Le panier du Client peut être consulté à tout moment pendant le processus de commande.

Vous pouvez alors, modifier les quantités choisies, supprimer un service sélectionné ou continuer vos achats. A tout moment avant validation définitive, le montant de votre panier peut être modifié et réactualisé.

#### **7.2.3 Validation du panier et confirmation de la commande**

Pour valider son panier, le Client devra «Valider et Payer ». Cette intention de paiement génère un enchaînement de collecte des informations nécessaires à l'aboutissement de la commande.

Le Client devra alors procéder à la création en ligne d'un Compte Client-Utilisateur, pour lequel il sera tenu de communiquer :

- ses nom et prénom ;
- son nom de Client-Utilisateur (*login*);
- une adresse e-mail valide ;
- le mot de passe de son choix.
- son numéro de téléphone portable (mobile).

Ces informations sont recueillies dans le respect de notre Charte de confidentialité [avec lien] telle que détaillée au sein des Conditions Générales d'Utilisation du site [avec lien], et pour les seules besoins de la formation et de l'exécution du contrat.

Il est expressément rappelé que la commande ne sera pas susceptible d'aboutir pour le cas où l'adresse mail communiquée serait invalide ou inopérante.

La communication de l'adresse mail valide s'opère sous la seule responsabilité du Client qui en saurait rechercher la responsabilité de la SARL RPCF en cas d'échec d'aboutissement de la commande due à la transmission d'une adresse mail invalide ou inopérante, pour chacune des commandes opérées sur le site.

Avant de valider définitivement sa commande, le Client est invité à prendre connaissance et à accepter expressément les présentes CGV.

La confirmation de la commande entraîne acceptation formelle des CGV et forme juridiquement le contrat sur la base des présentes.

Un courrier électronique accusant réception de la commande et de son paiement est envoyé par le vendeur dans les meilleurs délais.

#### **7.2.4 Modification et validation de la commande**

Toute modification de commande par le Client après confirmation de sa commande est soumise à l'acceptation de la SARL RPCF.

La SARL RPCF se réserve le droit de refuser toute commande pour des motifs légitimes et, plus particulièrement, si l'inscription sollicitée excède le nombre de places disponibles pour chacune des formules offertes à la vente.

Le Client effectue le règlement de sa commande en ligne, par carte bancaire au moyen d'un paiement sécurisé.

#### **Article 7-3. RAPPEL IMPORTANT pour les trois types de Services : Absence de droit de rétractation**

**Il est rappelé que les Services proposés par la SARL RPCF étant exclusivement destinés à des Clients professionnels (au sens de l'art.1 des présentes CGV) les dispositions du code de la Consommation ne sont donc pas applicables aux contrats conclus entre la SARL RPCF et ses Clients, qui ne bénéficient dès lors d'aucun droit légal à rétractation. Les commandes sont fermes.**

### **Article 7. Contrat**

#### **Article 8-1. Commande des Services de Types 1 et 2 :**

Le contrat de vente est formé au moment de l'envoi par le Client de l'Offre datée et signée, et d'un exemplaire des présentes CGV datées et signées également.

#### **Article 8-2. Commande des Services de Types 1 et 2 :**

L'archivage des transactions, des « récapitulatifs de commande » et des factures est effectué sur un support fiable et durable de manière constituer une copie fidèle et durable qui assure la traçabilité de l'exécution des prestations commandées, comme des modalités de facturation dont elles ont fait l'objet.

Ces communications, récapitulatifs de commande et factures peuvent être produits à titre de preuve du contrat, conformément aux dispositions des articles 1358 et suivants du Code civil.

## **Article 8. Modalités de paiement**

### **Article 9-1. Modalités de paiement des acomptes (Services de Types 1 et 2)**

Sauf dispositions contraires mentionnées dans l'Offre soumise au Client, ce dernier verse à la SARL RPCF une somme correspondant à 30% du montant TTC de la commande à titre **d'acompte**. L'acompte est exigible au jour de la signature du bon de commande par le Client.

En fonction du type de Services commandés par le Client, la SARL RPCF sera parfois amenée à émettre des factures successives, dans la limite du montant global des prestations commandées, et dans le respect des conditions tarifaires convenues avec le Client.

En fonction du type de Services commandés par le Client, la SARL RPCF sera parfois amenée à proposer un échéancier de type ICS (réglementation bancaire en vigueur) en fonction de la durée souscrite par le Client, dans la limite du montant global des prestations commandées, et dans le respect des conditions tarifaires convenues avec le Client.

### **Article 9-2. Versement du solde du prix de la commande (Services de Types 1 et 2)**

Le solde du prix de la commande est exigible dans les 30 jours de l'établissement de chacune des factures émises, à l'issue de chaque phase de l'accomplissement de la prestation de la SARL RPCF.

Toute somme non payée dans les 30 jours de l'émission de la facture porte intérêt à un taux égal à trois fois le taux d'intérêt légal, et entrainera la facturation complémentaire d'une indemnité forfaitaire de recouvrement de 40€.

### **Article 9-3. Paiement des commandes en ligne (Services de Type 3)**

Le prix est exigible en totalité après confirmation de la commande, au moment de sa validation en ligne.

Le site vous permet de passer et de valider votre commande en ligne en réglant par carte bancaire.

Le site est doté d'un système de sécurisation des paiements en ligne permettant au Client de crypter la transmission de ses données bancaires.

Le paiement est effectué directement en ligne par une transaction sécurisée, avec le système #####, directement auprès de notre partenaire, #####.

## **Article 9. Exécution des prestations de service commandées**

### **Article 10-1. Exécution des Services de Types 1 et 2 :**

La SARL RPCF intervient à la date et au lieu convenu avec le Client.

Une partie des prestations peut également être assurée par la SARL RPCF moyennant la mise en ligne de divers documents, accessibles pour le Client au moyen de sa connexion à l'Intranet de la SARL RPCF.

### **Article 10-2. Exécution des Services de Type 3:**

La SARL RPCF intervient là encore à la date et au lieu convenu avec le Client.

Les « Formations courtes » consistant en la dispensation de **formations partiellement dématérialisées accessibles sur l'Intranet** de la SARL RPCF, le Client est libre de consulter à son

gré, et à son rythme, le Site et l'Intranet de la SARL RPCF, qui se charge d'assurer et de garantir la mise en ligne des documents et autres supports dématérialisés au fur et à mesure de leur mise à disposition au Client, au fil de l'évolution du cours de la formation, et de son avancement.

### **Article 10-3. Réclamations (disposition commune à tous le Services) :**

Pour tous les entretiens, rendez-vous, réunions et/ou séances de formations convenues entre la SARL RPCF et le Client à des dates conjointement fixées entre eux :

- La SARL RPCF se réserve la possibilité de les annuler unilatéralement, y compris jusqu'à la dernière minute, dès lors qu'elle est en mesure de justifier d'un empêchement sérieux ou d'un quelconque autre motif légitime. Le Client est alors averti sans délai de cette annulation par mail, SMS, ou tout autre mode de communication urgent.

La SARL RPCF s'engage naturellement à reprendre attache avec le Client au plus vite pour convenir avec lui d'une date de report. Les reports de ce type n'engagent aucun frais ni aucun surcoût à la charge du Client.

- De son côté, le Client est libre d'en solliciter l'annulation, au plus tard 48 heures avant la date convenue.

Toute annulation sollicitée dans le respect de ce préavis de 48 heures ne donnera lieu à aucun frais ni surcoût à la charge du Client. Les parties s'engageant à convenir au plus vite conjointement d'une date de report.

**A l'inverse, toute annulation sollicitée dans un délai inférieur ne saurait donner lieu à report ou un quelconque remboursement. Le coût de la séance de formation demeure acquis à la SARL RPCF, et reste donc à la charge du Client.**

En toute hypothèse, et pour toute autre difficulté, le Client devra adresser toute éventuelle réclamation à la SARL RPCF à l'attention du Service clientèle :

- par courrier adressé à: SARL RPCF, 11, Rue Galin, 33100 BORDEAUX
- ou par email : [contact@restoproconsult-formations.com](mailto:contact@restoproconsult-formations.com)

### **Article 10. Responsabilité**

La responsabilité de la SARL RPCF ne peut pas être engagée en cas d'inexécution ou de mauvaise exécution du contrat due, soit au fait du Client, soit au fait insurmontable et imprévisible d'un tiers au contrat, soit à la force majeure.

La SARL RPCF ne saurait non plus être tenue pour responsable de l'inexécution du contrat conclu en cas de perturbation ou grève totale ou partielle notamment des services postaux et moyens de transport et/ou communication, notamment du réseau Internet.

Enfin, lors de la commande, le Client est tenu de communiquer une adresse email valide.

La communication de l'adresse email s'opère sous la seule responsabilité du Client qui ne saurait rechercher la responsabilité de la SARL RPCF en cas d'échec d'aboutissement de la commande due à la transmission d'une adresse invalide ou inopérante.

### **Article 11. Clause résolutoire**

Pour la commande de Services de types 1 et 2, il est rappelé qu'à compter de la signature du bon de commande, et des conditions générales de vente, la commande devient ferme et définitive.

Pour la commande de Services de type 3, la commande devient ferme et définitive à compter de la validation de la commande en ligne, et de la finalisation du règlement du prix en ligne.

Dans tous les cas, la résolution de la commande à l'initiative de la SARL RPCF entrainera le remboursement immédiat au client des règlements effectués à titre d'acompte. A l'inverse, et dans tous les cas de résolution de la commande à l'initiative du Client, comme en cas d'inexécution de ses obligations par le Client, notamment dans l'hypothèse d'un refus de laisser la SARL RPCF exécuter ses prestations, les éventuels acomptes versés à la commande restent acquis à la SARL RPCF à titre d'indemnité.

## **Article 12. Propriété intellectuelle**

Les éléments reproduits sur le site <https://restoproconsult-formactions.com>, et notamment les contenus, la structure, les textes, le logo, la marque, les photos, les images animées ou non ainsi que tout autre élément composant ce site sont la propriété exclusive de la SARL RPCF, et sont protégés par le droit d'auteur.

Toute reproduction, représentation totale ou partielle de ce site ou diffusion de ces éléments, sans autorisation écrite préalable de l'éditeur, sur un support électronique ou tout autre support, toute extraction de la base de données par quelque procédé que ce soit, sans l'autorisation expresse du directeur de la publication est formellement interdite. La violation de ces dispositions soumet le contrevenant à des poursuites judiciaires.

## **Article 13. Risques spécifiques liés aux réseaux informatiques**

Le Client déclare connaître et accepter les caractéristiques propres aux réseaux informatiques et de télécommunications.

Le Site est accessible au Client 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, sauf opérations de maintenance et sauf indications contraires.

La SARL RPCF s'efforce d'assurer, avec ses prestataires, la permanence et la continuité l'accès au Site. Elle s'engage à apporter tout le soin et toute la diligence nécessaires à la fourniture d'un Service de qualité, et notamment une connexion permanente ainsi qu'un environnement approprié et sécurisé. La SARL RPCF n'est tenue à cet égard que d'une obligation de moyens.

La SARL RPCF n'est pas responsable des défaillances éventuelles de son hébergeur.

En particulier, la SARL RPCF ne pourra être tenue pour responsable, dans les cas suivants, sans qu'il s'agisse d'une liste limitative :

- Interruption des réseaux, délais ou retards dans l'acheminement des messages électroniques ou toutes autres données
- Dériver de l'utilisation du réseau Internet, et en particulier ruptures de Service, intrusions extérieures, virus informatiques introduits sur le Site
- Défaillances matérielles ou logicielles
- Malveillances, vol de données, virus informatiques, insuffisances des mesures de protection et de sauvegarde
- Erreurs de manipulation, mauvaise utilisation des matériels et logiciels
- Perte de données et/ou de transactions, interruptions d'activité ou autre perte de nature pécuniaire qui en résulterait
- Problèmes liés au contenu des sites Internet, des courriers électroniques et toutes informations transmises par les réseaux
- Usage détourné ou malveillant des données, des textes, des images ou des informations
- Tous cas de force majeure, d'évènement imprévisible ou toutes autres causes ne dépendant pas de la volonté délibérée du vendeur.

En conséquence, La SARL RPCF n'assume pas de responsabilité sur les services accessibles par Internet et notamment pour tout dommage, direct ou indirect, quelles qu'en soient les causes, origines, natures ou conséquences, provoqués en raison de l'accès de quiconque au site, ou de l'impossibilité

d'y accéder, de l'utilisation du site et /ou du crédit accordé à une quelconque information provenant directement ou indirectement de ce dernier.

De son côté, le Client est tenu de se comporter loyalement sur le Site, et de respecter les dispositions de la loi Informatique et libertés dont la violation est passible de sanctions pénales.

Les conditions d'accès au Site, et à ses fonctionnalités, comme les spécificités attachées à la réalisation de prestations dématérialisées sont définies et détaillées dans les [Conditions Générales d'Utilisation](#) du Site.

#### **Article 14. Droit applicable**

Le présent contrat et les CGV le régissant sont soumis à la loi française, et au droit français. La langue du présent contrat est la langue française.

#### **Article 15. Règlement des litiges**

Toute réclamation doit être adressée à la SARL RPCF auprès du Service clientèle :

- par courrier adressé à: la SARL RPCF, 11, Rue Galin, 33100 Bordeaux
- ou par email : [contact@restoproconsult-formations.com](mailto:contact@restoproconsult-formations.com)

En cas de litige, une solution amiable est recherchée sans formalités spécifiques. Le service clients de la SARL RPCF se tient à la disposition de ses Clients à cette fin.

Pour tout litige relatif à l'exécution du contrat, le tribunal compétent sera celui du lieu du domicile du défendeur ou celui du lieu de l'exécution des prestations commandées.

#### **Acception du devis ou contrat par le client**

**Je reconnais avoir pris connaissance des Conditions Générales de Vente (CGV)** de la SARL RESTOPROCONSULTING FORMATIONS, et les accepter en toutes leurs dispositions. Je joins un exemplaire signé de ces CGV à mon devis ou contrat signé pour finalisation de ma commande.

(Mention à reproduire : « *Lu et approuvé, bon pour accord* »)

Visa du client :

.....

Date, Signature, et cachet :

**Le Client :**

**Le Gérant :**  
**Jean-Luc ROSTAN**

  
**SARLU  
RESTOPROCONSULTING  
FORMATIONS**  
Capital 1500 €  
11 rue Galin 33100 BORDEAUX  
**Tel. 06 69 15 74 98**  
SIRET 832 365 019 00021 - APE 8559 A